RCS : MONTAUBAN
Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00652
Numéro SIREN : 844 442 806
Nom ou dénomination : TALHOUARS

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2020 sous le numéro de dépôt 3143

Greffe du tribunal de commerce de Montauban

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/3143

Déposant :

Nom/dénomination : TALHOUARS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 844 442 806

N° gestion : 2018 B 00652

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

PLAQUETTE ANNUELLE 2019

Période du 10/12/2018 au 31/12/2019

Certifié Conforme

Liasse fiscale

CFCAExpert
Comptable - Audit - Conseil

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépot - 2020/3143 / 844442806

1

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TALHOUARS — Durée de l'e

Adresse de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE SUD-OUEST 82710 BRESSOLS

Numéro SIRET* : 8 4 4 4 4 2 8 0 6 0 0 0 1 5

				Brut	Am
		Capital souscrit non appelé (I)	AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC
		Frais de développement *	CX		CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG
		Fonds commercial (1)	AH		AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO
		Constructions	AP		AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU
		Immobilisations en cours	AV	39 951	AW
		Avances et acomptes	AX		AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT
		Autres participations	CU		CV
		Créances rattachées à des participations	BB		BC
		Autres titres immobilisés	BD		BE
		Prêts	BF		BG
		Autres immobilisations financières*	BH		BI
		TOTAL (II)	BJ	39 951	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM
		En cours de production de biens	BN		BO
		En cours de production de services	BP		BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS
		Marchandises	BT		BU
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY
		Autres créances (3)	BZ	8 540	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE
		Disponibilités	CF	1 492	CG
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI
		TOTAL (III)	CJ	10 032	CK
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 984	1A

Renvois : (1) Dont droit au bail : — Clause de réserve de propriété :* — Immobilisations : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — Stocks : — (3)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 84474280

Cegid Group

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

DUARS

Néant ☐ *

		Exercice N
Dont versé : 1 000)	DA	1 000
pport, ...	DB	
écart d'équivalence EK)	DC	
	DD	
lles	DE	
t réserve spéciale des provisions r fluctuation des cours B1)	DF	
t réserve relative à l'achat uvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	DH	
(bénéfice ou perte)	DI	(3 632)
	DJ	
	DK	
TOTAL (I)	DL	(2 632)
ticipatifs	DM	
	DN	
TOTAL (II)	DO	
	DP	
	DQ	
TOTAL (III)	DR	
s	DS	
	DT	
olissements de crédit (5)	DU	
ers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	32 336
mmandes en cours	DW	
tachés	DX	20 279
	DY	
ptes rattachés	DZ	
	EA	
	EB	
TOTAL (IV)	EC	52 616
(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	49 984
capital	1B	
réévaluation (1959)	1C	
n libre	1D	
tion (1976)	1E	
lues à long terme *	EF	
nce à moins d'un an	EG	52 616
et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TALHOUARS

					Exe
			France		Exportat livraisons intrac
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	
	Production vendue biens *	FD		FE	
	Production vendue services *	FG		FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	
	Production stockée*				
	Production immobilisée*				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				
	Autres produits (1) (11)				
	Total des produits d'exploit				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				
	Variation de stock (marchandises)*				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				
	Impôts, taxes et versements assimilés*				
	Salaires et traitements*				
	Charges sociales (10)				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements*				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions*				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				
	Autres charges (12)				
	Total des charges d'exploita				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits fin				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				
	Intérêts et charges assimilées (6)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	l des charges finan				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806
Cegid Group

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2020

DUARS — Néant ☐ *

		Exercice N
ons de gestion	HA	
ons en capital *	HB	
ts de charges	HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
ations de gestion (6 bis)	HE	
ations en capital *	HF	
ortissements et provisions (6 ter)	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
- VIII)	HI	
'entreprise (IX)	HJ	
(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	3 632
es produits - total des charges)	HN	(3 632)
érations à long terme	HO	
nobilières	HY	
fférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	IG	
	HP	
	HQ	
entes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	IH	
eprises liées	IJ	
eprises liées	IK	
'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
ptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
el de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	A1	
l'exploitant (13)	A2	
cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
s de brevets, de licences (produits)	A3	
s de brevets, de licences (charges)	A4	

ltatives A6 | obligatoires A9

t cotisations ltatives Madelin A7 | Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

tionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

ces antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES
Pénalités sur marchés
Pénalités, amendes fiscales et pénales
Dons, libéralités
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice
Subventions accordées
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
Autres charges
Amortissements des immobilisations
Amortissements dérogatoires
Autres provisions réglementées sur immobilisations
Provisions réglementées sur stocks
Autres provisions réglementées
Provisions pour risques et charges
Provisions pour dépréciation
TOTAL
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes
Libéralités perçues
Rentrées sur créances amorties
Subventions d'équilibre
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits des cessions d'éléments d'actif
Subventions d'investissement virées au résultat
Autres produits
Amortissements dérogatoires
Autres provisions réglementées sur immobilisations
Provisions réglementées sur stocks
Autres provisions réglementées
Provisions pour risques et charges
Provisions pour dépréciation
Transfert de charges
TOTAL

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 824442806

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2020

UARS — Néant ☐ *

ATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
TOTAL I	CZ		D8		D9		
orelles TOTAL II	KD		KE		KF		
	KG		KH		KI		
	KJ		KK		KL		
	KM		KN		KO		
nt sants M2	KP		KQ		KR		
nt sants M3	KS		KT		KU		
	KV		KW		KX		
	KY		KZ		LA		
	LB		LC		LD		
	LE		LF		LG		
	LH		LI		LJ	39 951	
	LK		LL		LM		
TOTAL III	LN		LO		LP	39 951	
uivalence	8G		8M		8T		
	8U		8V		8W		
	1P		1R		1S		
ères	1T		1U		1V		
TOTAL IV	LQ		LR		LS		
+ III + IV)	OG		OH		OJ	39 951	

Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
IN		CO		DO		D7	
IO		LV		LW		1X	
IP		LX		LY		LZ	
IQ		MA		MB		MC	
IR		MD		ME		MF	
IS		MG		MH		MI	
IT		MJ		MK		ML	
IU		MM		MN		MO	
IV		MP		MQ		MR	
IW		MS		MT		MU	
IX		MV		MW		MX	
MY		MZ		NA	39 951	NB	
NC		ND		NE		NF	
IY		NG		NH	39 951	NI	
IZ		OU		M7		OW	
IØ		ØX		ØY		ØZ	
I1		2B		2C		2D	
I2		2E		2F		2G	
I3		NJ		NK		2H	
I4		ØK		ØL	39 951	ØM	

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCI

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TALHOUARS

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	
	Prêts (1) (2)	UP		UR	
	Autres immobilisations financières	UT		UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés	UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 540		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR			
	Charges constatées d'avance	VS			
	TOTAUX	VT	8 540	VU	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A p
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	20 279	20 279	
	Personnel et comptes rattachés	8C			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW			
	Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
	Groupe et associés (2)	VI	32 336	32 336	
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K			
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2			
	Produits constatés d'avance	8L			
	TOTAUX	VY	52 616	VZ 52 616	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* D	

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 842442806
Cegid Group

9 **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL** DGFiP N° 2058-A 2020

HOUARS — Néant ☐ * — Exercice N. clos le 31/12/2019

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	
itant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
es* (sauf ssous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
aires	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
cadre l'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
adre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	
	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 bis) *	XZ			
55 du CGI*						XY	
e la notice 2032)						I7	
			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
osées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
osées au taux de 0 %						ZN	
s plus-values réalisées au ices antérieurs*			— Plus–values nettes à court terme			WN	
			— Plus–values soumises au régime des fusions			WO	
OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
édentaires 3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
fngers antérieurement es PME (art. 209C)	SX		Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
vités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
u régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	3 632
ciété de personnes ou un G.I.E.*						WT	
ieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	
ux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
ux de 0 %						WH	
ux de 19%						WP	
s moins–values nettes à long terme antérieures						WW	
s déficits antérieurs						XB	
aux de 19 %						I6	
court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
filiales * intérêts :			(Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)	XA	
les au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
nvestissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY	
						XD	
	Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF	
	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
	Bassin d'emploi a redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC		
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *sepidecies*)	PB		
VM* (entreprises à l'IS)						XS	
lle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG	
lle pour A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC	)		
lle pour B)	YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD			
			Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
					TOTAL II	XH	3 632
reportables :			bénéfice (I moins II)	XI			
			déficit (II moins I)			XJ	3 6
eprises à l'IS)*				ZL			
exercice (cf. art. 209-I du CGI)*						XL	
ne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		XO	3 632

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10 - 202073137 844442806
N° de dépôt : 202073137 844442806

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PA ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TALHOUARS

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)	
Déficits reportables (différence K4–K5)	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORR

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L

(à détailler sur feuillet séparé)	Do
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV
Provisions pour risques et charges *	
	8X
	8Z
	9B
Provisions pour dépréciation *	
	9D
	9F
	9H
Charges à payer	
	9K
	9M
	9P
	9S
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputat
	L1	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806
Cegid Group

TRIBUNAL DE COMMERCE de MONTAUBAN (T.-et-G.)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2020

OUARS

Néant ☐ *

le l'exercice ration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves — Réserve légale	ZB	
				— Autres réserves	ZD	
ai pour lequel la	ØD			Dividendes	ZE	
	ØE			Autres répartitions	ZF	
TOTAL I	ØF			Report à nouveau (N B Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	

				Exercice N :
(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	)	YQ	
obilier			YR	
échus			YS	
			YT	
(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	XQ	
			YU	
t honoraires (hors rétrocessions)			SS	2 844
nissions et courtages			YV	
(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST	596
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	3 440
AE			YW	
s assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	)	9Z	
otal du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	
			YY	
comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et mobilisations			YZ	
			OB	
e en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS	
aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
é * XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l ann III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*			RH	

Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

liquer 1 si société mère JH | N° SIRET de la société mère du groupe JJ

e et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration
tats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation
données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou
détenant directement au moins 10 % du capital de la socié

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019 N° SIRET 8 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS TALHOUARS

ADRESSE (voie) ITM ALIMENTAIRE SUD-OUEST

CODE POSTAL 82710 VILLE BRESSOLS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de pa

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de pa

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ALIMENTAIRE SUD-OUEST

N° SIREN (si société établie en France) 452539679 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie PRAT DE VALAT

Code Postal 82710 Commune BRESSOLS

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention

Naissance : Date N° Département Commune

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention

Naissance : Date N° Département Commune

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémen
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

18	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
nble du groupe			Régime Réel normal	X

n au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

REPRISE

société:	Adresse du siège social :
4 4 4 2 8 0 6 0 0 0 1 5	
pal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

ES

clarante

e du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

ÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	3 632
nposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
				PV à long terme imposables à 15 %	
res PV imposables à %		PV à long teme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 *quindecies*	

ment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

	Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A		Pôle de compétitivité		
ains à dynamiser 44 *sexdecies*		Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense. art. 44 *terdecies*	
veloppement art. 44 *sepdecies*		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)		Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %			

e–mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

déclaration n°2065)

rançaise ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité résentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

2,5%

OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

aration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case

ue vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse désignée :

ôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case

e et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

ISEE

ité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Visa : CGA

Tél : 0559721360

Tél :

Tél :

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉ
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DE

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établisse
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéf				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit interposées				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				
Montant des revenus répartis (5)				

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (s

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période rete chaque associé, gérant ou non, désigné col remboursements forfaitaires de frais ou autr		
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de de mission et d
				Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIF

RÉMUNÉRATIONS		MOINS–VALUES
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à
		MVLT imputée sur les PV
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours d
		MVLT restant à reporter

Cegid Group
Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

2069RCI

rticle 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune s sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
té membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. ctions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

S D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

	Montant

mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont E ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des ons situées à Mayotte	
ibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des demnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux à l'article L.3141–30 du code du travail	
ultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou	

DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

	Montant
de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

ON DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

Crédit d'impôt	Montant

reprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

EFICIAIRES FINAUX

Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
REN NA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

TRIBUNAL DE COMMERCE de MONTAUBAN (T.-et-G.)

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

TALHOUARS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Prat de Valat, 82710 BRESSOLS
844 442 806 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

lution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

ION

décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à
ière suivante :

-3 632 euros

e "Report à nouveau" -3 632 euros
32 euros

constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société
urs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux
e L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution
, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée

enu des opérations de restructuration du capital de la société qui vont
ême délai, l'Assemblée Générale est informée les capitaux propres seront
terme du délai de quatre mois prévu par l'article L. 225-248 du Code de

prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à
eure de dividendes.

e Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2020

optée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
David VERKERKE

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

SAS TALHOUARS
Prat de Valat
82710 BRESSOLS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Bordeaux
5, avenue Charles Lindbergh - 33700 MERIGNAC
Tél: 05 56 12 94 93 / Fax: 05 56 12 94 94

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

CBP AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale de Bordeaux

TALHOUARS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : Prat de Valat 82710 BRESSOLS
RCS : Montauban B 844 442 806

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux actionnaires de la société TALHOUARS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TALHOURS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 22 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des règles et principes comptables appliqués et fournis dans les notes de l'annexe, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment celles ayant trait à la détermination des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice ainsi que sur la présentation des comptes pris dans leur ensemble ;

- Il n'existe pas d'événement ou de décision importante entériné au cours de l'exercice qui ne serait pas traduit dans les comptes de l'exercice ;

- Nous avons procédé sur la base des éléments disponibles, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour la détermination des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice.

- La présentation d'ensemble des comptes annuels nous parait conforme à la réglementation en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac
Le 03 Juin 2020
CBP AUDIT
Bruno Boussioux
Commissaire aux comptes

C.B.P. AUDIT
Commissariat aux comptes - Audit
5 Avenue Charles Lindbergh
B.P. 10196
33708 MERIGNAC Cédex
Tél. 05 56 12 94 93 - Fax 05 56 12 94 94
S.A.R.L au capital de 9 000 €
SIRET 507 978 385 00031 – NAF 6920 Z

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours	39 952		39 952
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**39 952**		**39 952**
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	8 540		8 540
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	1 492		1 492
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**10 033**		**10 033**
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	**49 984**		**49 984**
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Bilan passif

	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-3 632**
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-2 632**
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	32 337
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 280
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	**52 616**
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	**49 984**
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	52 616
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Compte de résultat

	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	
Chiffre d'affaires net	
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
Total I	
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	3 440
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
Total II	**3 440**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-3 440**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	
Total V	
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	192
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	**192**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-192**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-3 632**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 632
BENEFICE OU PERTE	-3 632

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Règles et méthodes comptables

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Désignation de la société : SAS TALHOUARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 49 984 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 632 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 10/12/2018 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		39 952		39 952
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		**39 952**		**39 952**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		**39 952**		**39 952**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 952		39 952
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**39 952**		**39 952**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 540 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	8 540	8 540	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**8 540**	**8 540**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 52 616 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 280	20 280		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	32 337	32 337		
Produits constatés d'avance				
Total	**52 616**	**52 616**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	32 337			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 300
Total	3 300

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Société coquille sans activité sur 2019 & TVA en attente de récupération lors de la mise en activité

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par les dirigeants de l'entreprise, est survenue la crise sanitaire du coronavirus. La situation dans le contexte épidémique actuel reste incertaine. A ce stade, il est difficile de mesurer les impacts sur l'activité ; la société met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
KL / 01/09/2020 14:15:10
N° de dépôt - 2020/3143 / 844442806

Pour copie certifiée conforme délivrée le 01/09/2020
Page 37 sur 37